



**PROJET DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 22 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 octobre à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e-s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e-s présent·e-s :

Nombre de conseiller·e-s absent·e-s :

Étaient présent·e-s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e-s :

Nans Perrin donne procuration à Nadège Rivoire

Marie-Christine Chaprier donne procuration à Fabien Plasson

Etienne Careil donne procuration à Alexandre Vagnon

Isabelle Baas donne procuration à Christine Robin

Date de convocation : 18 octobre 2024

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

**OBJET : Remboursement Frais élus**

Mme la maire demande le remboursement à M. Nans Perrin du montant lié à l'achat de 2 Mange-debout pour le compte de la commune. Ces tables seront installées les jours de marché.

Le montant de cette dépense s'élève à 183,98 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Mme la Maire à effectuer ce remboursement.

La maire  
Céline Elie



Secrétaire de séance  
Patricia Dumas